Le travail comme levier pour le centre hospitalier

Ainay-le-Château

Le centre hospitalier d'Ainay-le-Château et l'Esat de Saint-Hilaire ont noué un partenariat d'accompagnement.



C.S.

David Monard, directeur par intérim du centre hospitalier, a signé la convention de partenariat avec l'Esat de St-Hilaire, permettant aux patients de bénéficier d'un suivi encore plus qualitatif.

Le centre hospitalier d'Ainay-le-Château franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur du rétablissement et de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap psychique. L'établissement vient en effet d'officialiser un partenariat structurant avec l'Esat de Saint-Hilaire, ouvrant la voie à des parcours professionnels plus progressifs et sécurisés pour les patients adultes accompagnés dans le cadre de l'Accueil familial thérapeutique (AFT). Cette collaboration s'inscrit dans une volonté commune de renforcer les passerelles entre le secteur médico-social et le monde du travail adapté. Elle repose sur une conviction partagée par les deux structures : l'accès à une activité professionnelle adaptée constitue souvent un levier essentiel dans le processus de rétablissement.

Le travail peut en effet contribuer à restaurer l'estime de soi, à développer l'autonomie et à favoriser l'insertion sociale. Concrètement, ce partenariat permet désormais aux personnes accompagnées en Accueil familial thérapeutique de réaliser des stages individualisés au sein de l'Esat de Saint-Hilaire. Ces périodes d'immersion professionnelle offrent un cadre de travail protégé, bienveillant et adapté aux capacités de chacun.

Des stages pour se reconstruire

L'objectif est de permettre aux participants de découvrir progressivement un environnement professionnel réel, tout en bénéficiant d'un accompagnement attentif et d'un rythme ajusté à leurs besoins. Pour les patients concernés, ces stages représentent une étape importante dans leur parcours de reconstruction. Ils leur permettent non seulement de se confronter à une activité professionnelle concrète, mais aussi d'évaluer leurs compétences, qu'elles soient techniques, organisationnelles ou relationnelles.

Cette expérience peut également contribuer à restaurer la confiance en soi, souvent fragilisée par la maladie psychique ou par un éloignement prolongé du monde du travail. Ces immersions permettent d'identifier les aptitudes, les points d'appui mais également les éventuelles difficultés rencontrées par la personne dans une situation de travail. Ces éléments servent ensuite de base à l'élaboration ou à l'ajustement du projet professionnel, dans une logique de parcours individualisé et évolutif. La réussite du dispositif repose sur une coordination étroite entre les équipes du centre hospitalier d'Ainay-le-Château et celles de l'Esat de Saint-Hilaire. Chaque stage est préparé en amont et fait l'objet d'un suivi personnalisé.

Un enrichissement pour les patients

Des référents sont désignés dans chacune des structures afin d'accompagner la personne. Des échanges réguliers entre les professionnels permettent d'évaluer le déroulement du stage, d'adapter l'accompagnement si nécessaire et de veiller à la cohérence du projet individualisé. A l'issue de chaque immersion, un bilan partagé est réalisé avec la personne accompagnée. Plusieurs orientations peuvent être envisagées : une continuité, une admission en Esat ou l'exploration d'autres pistes d'accompagnement. L'une des spécificités de ce partenariat réside dans la durabilité du soutien proposé. En cas d'intégration durable à l'Esat, les équipes hospitalières restent mobilisées jusqu'à un an. Cette phase vise à sécuriser l'entrée dans l'activité professionnelle et à prévenir d'éventuelles difficultés d'adaptation, tout en maintenant un lien avec les équipes soignantes. Au-delà de la signature d'une convention, cette coopération illustre une approche globale du soin psychiatrique. Elle reconnaît pleinement le rôle que peut jouer le travail dans le processus de rétablissement, comme vecteur d'autonomie, de dignité et d'inclusion sociale.